

# LE(S) RISQUE(S) CLIMATIQUE(S)

Colloque des doctorant-e-s en droit du Centre de Recherche Juridique Pothier

Jeudi 10 mars

9h30 - 17h30

Amphitéâtre Simone Veil - UFR Droit d'Orléans

9h30 Mot de Pierre ALLORANT, Doyen de la Faculté Droit Economie Gestion d'Orléans,  
Professeur d'Histoire du droit et des institutions

Propos introductifs par Florent BLANCO, Professeur en Droit Public - Université d'Orléans  
- Directeur du CRJP

10h00 I - Le(s) risque(s) climatique(s) : une réalité globale.

*Présidence par Julien THOMAS, Maître de conférence en Droit Public, Université d'Orléans*

*Eloïse LALLART, Doctorante en Droit International, Université Toulouse 1 Capitole : La gestion des risques climatiques dans la coopération internationale : le continent Antarctique*

*Mudhafar TAWFEEQ, Doctorant en Droit Public, Université d'Orléans : Le risque climatique comme amplificateur des menaces à la sécurité internationale : le cas de l'Etat islamique en Irak et au Levant*

*Julien VILAR, Doctorant en Droit Public, Université Toulouse 1 Capitole : L'inadéquation de la protection du "réfugié climatique" face aux enjeux des "risques climatiques"*

11h00 - Pause

11h30 II - Une adaptation contrastée du droit face au(x) risque(s) climatique(s).

*Présidence par Dominique MESSINEO, Maître de conférence en Histoire du droit et des institutions, Université d'Orléans*

*Mégane DELPORTE, Docteure en Histoire du droit, Université Jean Moulin Lyon 3 : L'intégration du risque climatique dans les marchés de la commande publique : l'exemple lyonnais au XVIIIe siècle*

*Marie - Elisabeth BOGGIO, Doctorante en Droit Public, Université d'Orléans : Le droit constitutionnel face au risque climatique, ou le constat d'une incompatibilité substantielle*

*Thomas LE GOFF, Doctorant en Droit Privé, Université de Paris V Descartes : La gestion du risque climatique lié au développement des technologies numériques*

12h30 - Pause



14h30

### III - La nécessaire mise en place de mécanismes protecteurs préventifs face au(x) risque(s) climatique(s).

*Présidence par Cyril SINTEZ, Maître de conférence en Droit Privé et Sciences criminelles, Université d'Orléans*

*Sanya HAMOU MAAMAR, Doctorante en Droit Privé, Université d'Orléans : Entreprises et risques climatiques : Le rôle clé des entreprises dans la gestion des risques climatiques causés par leurs activités*

*Lukasz GORYCZKA, Doctorant en Droit Privé, Université d'Orléans : La fonction préventive de la responsabilité civile à l'épreuve des atteintes environnementales*

*Javad SAELI, Doctorant en Droit Privé, Université d'Orléans : Les risques climatiques majeurs : de la couverture à la prévention : un nécessaire changement de paradigme de l'assurance*

*Dessanin Ewèdew AWESSO, Doctorant en Droit Privé, Université Côte d'Azur et Université de Lomé (Togo) : L'assurance "augmentée" des risques de catastrophes "naturelles"*

15h45 - Pause

### 16h15 IV - La protection du climat : créatrice de risques ?

*Présidence par Fouad EDDAZI, Maître de conférence en Droit Public, Université d'Orléans*

*Nina LASBLEIZ, Doctorante en Droit Public, Université Paris X Nanterre. : L'évaluation environnementale : prévention du risque climatique ou vecteur de risques contentieux ?*

*Olivier PEDEBOY, Doctorant en Droit International, Université Paris II Panthéon - Assas : L'engagement de la responsabilité de l'Etat dans le contentieux climatique*

*Pierre - Claver KAMGAING, Doctorant en Droit International, Université Côte d'Azur et Université de Dschang. : Déclarer l'état d'urgence : une réponse du droit face au risque climatique ?*

17h15

Conclusions par Matthieu ROBINEAU, Maître de conférence en Droit Privé, Université d'Orléans

